



CRISE SANITAIRE COVID-19

LOGEMENT : LA CFDT VOUS DÉFEND !

Depuis le 16 mars dernier, l'instauration du confinement a provoqué une baisse de rémunération pour certains cheminots, pouvant leur amener des difficultés au quotidien. La CFDT Cheminots agit pour eux ! **Revendications.**



Si le gouvernement a décidé quelques mesures afin de maintenir la pérennité économique des entreprises, l'éventail d'aides aux salariés reste très limité à ce jour. C'est ainsi que des familles de cheminots connaissent des difficultés financières pour régler leurs loyers ou leurs échéances de prêt immobilier pour leur habitation principale.

UNE SITUATION PARTICULIÈRE À LA SNCF

Il y a quelques mois, l'entreprise décidait unilatéralement de mettre fin au prélèvement sur solde des redevances loyers des cheminots qui en bénéficiaient, la CFDT Cheminots interpellait la

direction sur les risques économiques que cette décision engendrerait comme difficultés chez les cheminots. La CFDT Cheminots avait mis en garde sur le risque de précarité accrue.

LA CFDT A INTERPELLÉ LA DIRECTION LE 21 AVRIL DERNIER

Constatant que la pandémie place en difficulté financière des cheminots, la CFDT a saisi la direction de l'entreprise (DRH Groupe ferroviaire avec copie au département Logement et à l'Action sociale) pour demander un effort spécifique de l'entreprise avec effet immédiat à destination des cheminots dans le besoin. ☹️☹️☹️

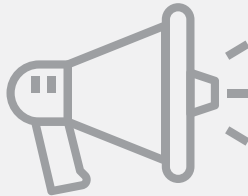


CRISE SANITAIRE COVID-19

LOGEMENT : LA CFDT VOUS DÉFEND !

NOS PROPOSITIONS CONCRÈTES

- #1 L'augmentation significative de l'aide sur quittance par le réseau de l'Action sociale SNCF.
- #2 Le report d'échéances locatives pour les cheminots logés par des filiales du Groupe SNCF.
- #3 Le traitement au cas par cas des situations des agents les plus durement impactés.
- #4 La mise en place d'un prêt à taux zéro pour les collègues les plus touchés.



Pour être efficaces, ces mesures exceptionnelles doivent être engagées très rapidement et relayées par tous les canaux de communication utilisés par l'entreprise de manière courante. ●

LA CFDT S'ENGAGE À VOUS INFORMER SUR LA SUITE DONNÉE PAR LA SNCF À NOS REVENDICATIONS VISANT À VOUS DÉFENDRE.



ATTENTION !

Actuellement, certains cheminots en difficulté logés par le Groupe SNCF se voient répondre que des discussions sont en cours entre la SNCF & ICF Habitat ainsi qu'entre la SNCF et SOCRIF-SOFIAP concernant la résolution des problèmes de paiement de redevances ou mensualités de crédit.

LA CFDT CHEMINOTS DEMANDE À CONNAÎTRE EN URGENCE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CES RENCONTRES.

Nous conseillons aux agents de saisir le réseau de l'Action sociale SNCF en tenant informé le délégué syndical local CFDT : <https://bit.ly/3bshvm9>. ●

POUR ALLER PLUS LOIN

La CFDT défend une grande politique de logement !

La CFDT a récemment signé le dernier accord logement qui consolide et envisage des perspectives de développement pour mieux servir les cheminots, pour un logement principal de qualité, des hébergements temporaires agréables et bien situés, comme pour l'accession sociale à la propriété et à l'octroi de prêts. ●



Complément de lecture
Pour comprendre cet accord, cliquez ici pour lire l'analyse des délégués nationaux CFDT Cheminots ou allez sur <https://bit.ly/3azFH4G>

